

Information importante provenant de la direction générale de l'agriculture et de la nature, secteur des forêts et des arbres isolés

Travaux d'abattage d'arbres liés à l'entretien des rives de la Seymaz, sur deux secteurs, passerelle des Ecureuils – Ecole d'Haller et chemin Cavussin - pont du CEVA.

La date des travaux de débardage hélicoptéré est fixée au **29 novembre 2017**.

Intervention

Dans le cadre du plan d'entretien et de gestion des rives de la Seymaz les interventions planifiées visent :

- L'abattage des arbres fortement penchés et/ou déstabilisés menaçant de tomber dans le cours d'eau.
- L'évacuation des arbres obstruant le cours d'eau.
- L'élimination de plusieurs arbres se développant sur les ouvrages de protection des berges.
- L'amélioration de la structure forestière en initiant une structure plus jeune.
- Le maintien de la structure paysagère importante et marquante.

Travaux de débardage

Le choix du transport hélicoptéré se justifie d'une part par la difficulté de travailler dans une zone de difficile accès et d'autre part par la réduction des impacts sur le sol et le milieu forestier riverain.

Sécurité

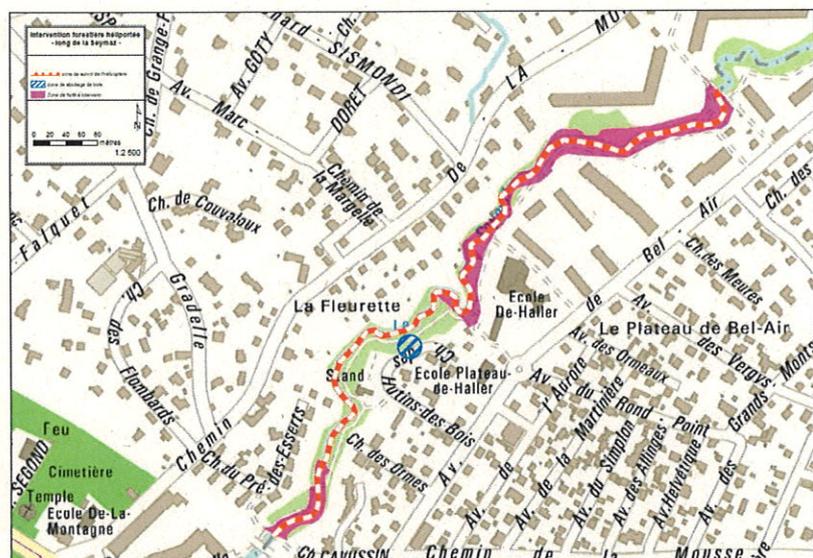
Selon les conditions de sécurité, la passerelle des Ecureuils sera partiellement fermée pendant la journée au public.

Le chemin pédestre longeant la Seymaz entre la passerelle des Ecureuils et le pont du CEVA sera partiellement fermé pendant la journée au public.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, nous vous prions d'excuser des nuisances sonores provoquées par cette intervention.

Il est fortement recommandé aux riverains de la zone d'intervention de ne pas sortir dans les jardins et de rester dans les maisons lors des vols de l'hélicoptère. Toutes les mesures sont prises afin de réduire autant que possible les désagréments occasionnés par ces travaux.

D'avance nous remercions le public de bien vouloir impérativement respecter l'interdiction de pénétrer dans la zone de chantier et de suivre les consignes de sécurité du personnel exploitant.



Entreprise de débardage hélicoptéré : Rotex-Helicopter AG

Secteur des forêts et des arbres isolés